

American Express

Liste des cotisations et autres frais

Valable à partir du 01/02/2026



Liste des cotisations et autres frais

Cette grille tarifaire est indicative (16 Decembre 2024) et peut être modifiée de temps à autre sans préavis. Vous pouvez consulter les informations mises à jour sur Notre site internet americanexpress.be/documents.

Cette grille tarifaire est également subsidiaire à toute éventuelle offre individuelle ou à toute offre promotionnelle ponctuelle qui pourrait éventuellement intervenir et ainsi présenter des tarifs différents ou sous une forme différente (par exemple sous la forme de cotisation mensuelle) de la présente grille.

Si applicable et que vous avez opté pour **un prélèvement mensuel** de votre cotisation annuelle, le 12ème prélèvement pourra refléter une légère différence par rapport aux onze premiers, et ce dans le seul but d'atteindre de manière précise la cotisation annuelle de votre Carte.

1. Cotisation de la Carte

Vous pouvez choisir de demander une Carte qui présente certains avantages Carte. Ou Vous pouvez opter pour une Carte sans avantages (appelée Carte Blue - Blue d'American Express®). Pour plus d'informations, reportez-Vous à la section "Avantages de la Carte" dans la Partie 2 des Conditions Générales de la Carte American Express.

	Cotisation annuelle	Cotisation mensuelle
Carte Blue	35 €	Non disponible*
Carte Green	65 €	Non disponible*
Carte Gold	240 €	20 €
Carte Platinum	780 €	65 €
Carte Platinum avec Membership Rewards Booster**	Non disponible*	75 €
Carte Ceturion	4.000 €	Non disponible*
	Ainsi que des frais uniques d'inscription de 4.000 €.	

*Ces produits ne sont actuellement plus disponibles sur le marché belge.

**Le Membership Rewards Booster est uniquement disponible avec la cotisation mensuelle. Si vous êtes actuellement sous cotisation annuelle et souhaitez activer le Booster, votre cotisation passera automatiquement en mensuel.

2. Cotisation de la Carte supplémentaire

Carte Blue : 15 € / an
Carte Green : 30 € / an
Carte Gold : 85 € / an (4 premières Cartes Green supplémentaires : sans frais additionnels)
Carte Platinum :

- 1 Carte Platinum supplémentaire 10 € / mois* + 4 Cartes Green supplémentaires 0 €. Au-delà (c'est-à-dire à partir de la 2ème Carte Platinum supplémentaire et à partir de la 5ème Carte Green supplémentaire), nous pouvons accepter votre demande de Carte supplémentaire à titre exceptionnel et à notre entière discréction. Dans ce cas, nous pouvons appliquer les frais suivants par Carte Platinum ou Green : 10 € / mois.

Liste des cotisations et autres frais

	<p>Carte Centurion : 0 € jusqu'à 1 Carte Centurion supplémentaire + 6 Cartes Green supplémentaires. Au-delà, (c'est à dire à partir de la 2ème Carte Centurion supplémentaire et de la 7ème Carte Green supplémentaire), nous pouvons accepter votre demande de Carte supplémentaire à titre exceptionnel et à notre entière discrédition. Dans ce cas, nous pouvons appliquer les frais suivants par Carte : Centurion ou Green : 1.000 € / an.</p> <p>*Pour les Cartes Platinum supplémentaires demandées et acceptées avant le 01/02/26, une cotisation de 10 € / mois sera appliquée à partir de la date anniversaire de demande. Par exemple, pour une Carte supplémentaire demandée en avril 2021, les 10 € / mois seront dus à partir d'avril 2026.</p>
3. Programme Membership Rewards®	<p>Selon le type de Carte que vous avez choisi, le programme Membership Rewards est soit :</p> <ul style="list-style-type: none">automatiquement inclusaccessible moyennant les frais supplémentaires indiqués : <p>Blue : 18,50 € / an Green : 18,50 € / an Gold : inclus Platinum : inclus Centurion : inclus Corporate : 18,50 € / an</p>
4. Retrait d'espèces (Express Cash) (optionnel)	<p>3,5 % avec un minimum de 4,50 €</p> <p>Pourrait être soumis à un prélèvement obligatoire (Formulaire SEPA). Voir les conditions Express Cash dans la Partie 2 article 6 des Conditions Générales de la Carte American Express.</p>
5. Retard de paiement	<p>Si vous ne nous payez pas la totalité du montant dû à la date d'échéance, vous nous devrez une pénalité pour retard de paiement.</p> <p>Ces frais de retard s'élèvent à 5% du montant dû avec un minimum de 20 € et un maximum de 2.000 €</p> <p>Ces frais sont calculés selon les dispositions légales en vigueur.</p> <p>N.B. : la date d'échéance du paiement dépend de la date de clôture mensuelle relative à votre Compte Carte. La date d'échéance du paiement et la date de clôture mensuelle du Compte Carte sont indiquées sur votre relevé mensuel.</p>
6. Paiement rejeté	25 €
En cas de rejet de votre domiciliation par votre banque.	

Liste des cotisations et autres frais

7. Relevé de Compte Carte papier envoyé par voie postale	2,50 €
Si vous souhaitez recevoir un relevé de Compte Carte sous la forme papier par la poste au lieu d'un relevé de Compte Carte en ligne, nous facturons 2,50 € par relevé de Compte Carte.	
8. Copie du relevé	4 €
Au cas où vous demanderiez une copie supplémentaire de votre relevé mensuel.	
9. Transaction hors euro	2,5%
Sur le montant après avoir converti la transaction en euros.	
10. Frais de recouvrement externes	A partir de 90 jours, nous nous réservons le droit de transférer le dossier à nos prestataires de services de recouvrement externes.
Pour le recouvrement des montants que nous nous devez.	

Si des frais de cotisation s'appliquent, ils seront prélevés à partir du premier relevé de Compte Carte. Les frais seront prélevés chaque mois ou chaque année selon le type de cotisation que vous avez : mensuelle ou annuelle.

Si des frais d'ouverture de Compte Carte s'appliquent, nous imputerons ces frais uniques à votre Compte Carte le jour suivant l'ouverture de votre Compte Carte.

Si des frais de cotisation s'appliquent à une Carte supplémentaire, ils seront prélevés à partir de la date d'ajout de la Carte supplémentaire à votre Compte Carte. Les frais seront prélevés chaque mois ou chaque année selon le type de cotisation que vous avez pour la Carte supplémentaire : mensuelle ou annuelle.

American Express Europe S.A. succursale belge, dont le siège social est situé 100 Bld. du Souverain, 1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort), inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) et dans le registre TVA sous le numéro (BE)0776.653.759, avec un compte bancaire auprès de BNP Paribas Fortis (BIC GEBABEBB) IBAN BE39 2100 0821 2619, et avec site web commercial principal www.americanexpress.be. American Express Europe S.A. est une société de droit espagnol, dont le siège social est situé Avenida Partenón 12-14, 28042 Madrid (Espagne), inscrite au registre de commerce de Madrid sous le numéro M-257407, Volume 15.348, Section 8, Livre 204, première entrée, avec numéro d'identification fiscale NIF: A-82628041, autorisée en tant qu'établissement de paiement par la Banco de España et enregistrée à ce titre sous le numéro 6837, et avec site web commercial principal www.americanexpress.es.

AMEX Asesores de Seguros, Sociedad de Agencia de Seguros Vinculada, S.A.U. est agent d'assurances, société détenue à 100% par American Express de España, S.A.U. Inscrite en Espagne dans le registre administratif des distributeurs d'assurances et de réassurances de la Dirección General de Seguros (DGS), No. AJ0022, et avec garantie financière et assurance de responsabilité. NIF: A-79770608. Partenón Avenue 12-14. 28042 Madrid, Espagne. AMEX Asesores de Seguros est sous la supervision de la DGS et autorisée à exécuter des activités de distribution d'assurances en Belgique et au Luxembourg.

Copyright © 2025. American Express Company. Tous droits réservés.